



# Grandes cultures



**N°42**  
**BILAN**  
**Maïs**  
**14/01/2025**

Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)  
Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



### Animateur filières

Céréales à paille / Maïs  
Khalid KOUBAÏTI  
**FREDON Nouvelle-Aquitaine**  
[khalid.koubaiti@fredon-na.fr](mailto:khalid.koubaiti@fredon-na.fr)

### Oléagineux

Elodie TOURTON / **Terres Inovia**  
[e.tourton@terresinovia.fr](mailto:e.tourton@terresinovia.fr)

### Protéagineux

Agathe PENANT / **Terres Inovia**  
[a.penant@terresinovia.fr](mailto:a.penant@terresinovia.fr)

### Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs  
Clément GRAS / **ARVALIS**  
[c.gras@arvalis.fr](mailto:c.gras@arvalis.fr)

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »

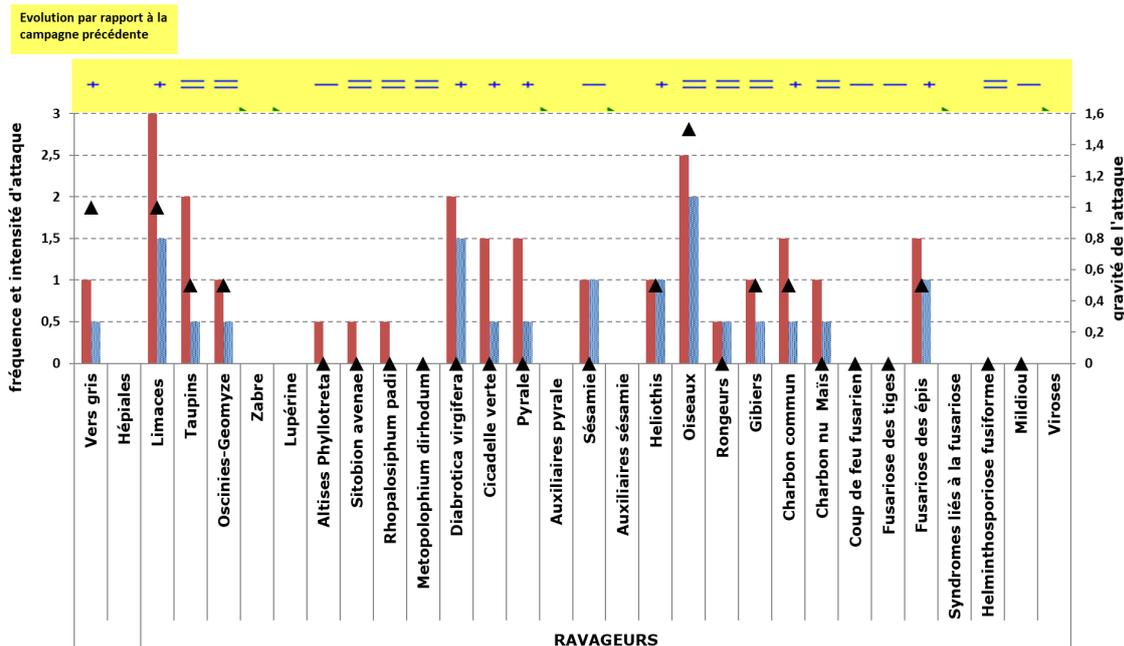


## Ce qu'il faut retenir

### Bilan Maïs 2024

Fréquence et intensité d'attaque des bioagresseurs sur maïs en 2024 en Poitou-Charentes  
(niveau et gravité d'attaque : nul = 0, faible = 1, moyen = 2 et fort = 3)

■ fréquence de l'attaque ■ intensité de l'attaque ▲ gravité de l'attaque



Ce bilan de campagne s'appuie sur l'ensemble des observations et données recueillies tout au long de la campagne 2024 grâce aux partenaires régionaux et aux observateurs du BSV Nouvelle-Aquitaine - Edition Poitou-Charentes (cités en page 3, 13 et 16), que je tiens à remercier.

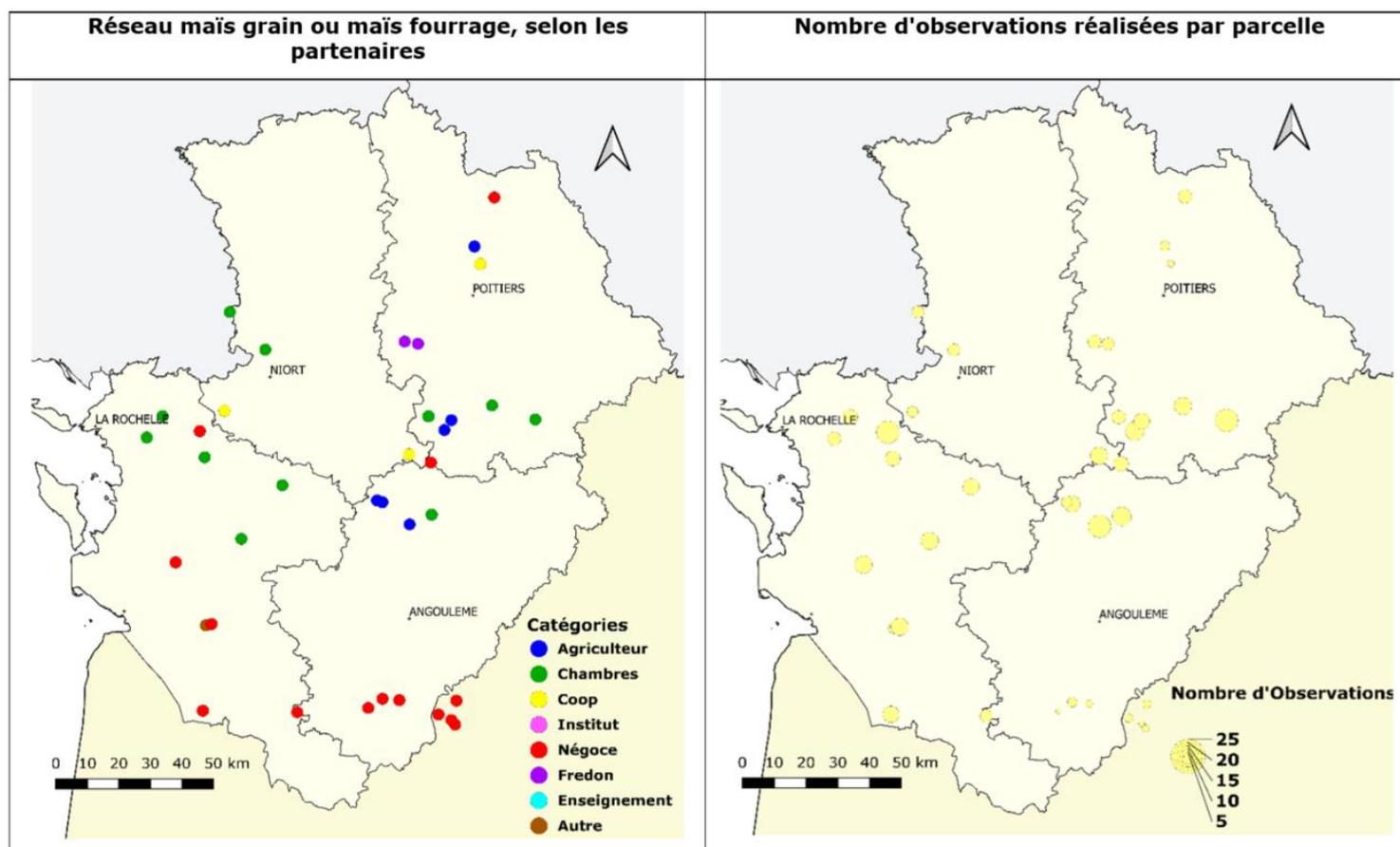
# Réseaux Maïs 2024

## • Parcelles de référence

Les observations sur ces parcelles concernent principalement les différents bioagresseurs et le stade phénologique du maïs. Le réseau d'observation est constitué de 39 parcelles de maïs grain ou maïs fourrage. Il mobilise des agriculteurs et des techniciens de différents organismes : 4 Chambres d'agriculture, 4 coopératives, 2 négoce et autres organismes (FDCETA17 et FREDON).

Les cartes montrent la répartition des parcelles observées en fonction :

- des types de partenaires,
- du nombre d'observations par parcelle.



Les observations sont réalisées avec rigueur sur une période d'au moins 9 semaines pour 50% des parcelles. Elles sont plus importantes sur le département de la Charente-Maritime, où le maïs grain est plus abondant que dans le reste du Poitou-Charentes, mais elles sont insuffisantes en Deux-Sèvres à forte dominance en maïs fourrage.

Les observations de ces parcelles constituent les données de base permettant de suivre l'évolution des bioagresseurs plus particulièrement dans le temps. Ces informations sont complétées également par :

- des observations de parcelles flottantes (parcelles non suivies régulièrement),
- des informations de tour de plaine (informations synthétiques des partenaires BSV),
- des données provenant du réseau de pièges lumineux de la société FMC,
- des informations des prospections avant récoltes.
- des informations du réseau spécifique Diabrotica.

## Partenaires dans la réalisation des observations :

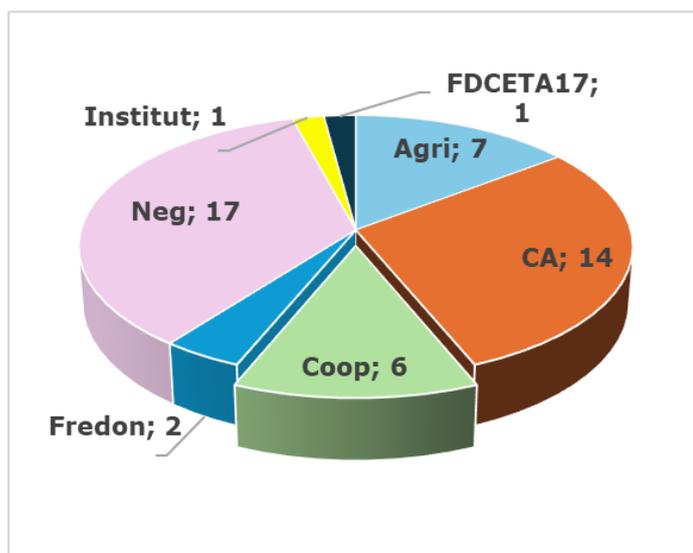
Agriculteurs (BUARD, CORNAUD, COTTREAU, DENIS, DESCHAMPS, GRIMAUD),

Chambres départementales d'agriculture (CA16, CA86, GROUPE CA17-CA79),

Coopératives (Coop La Tricherie, OCEALIA),

Négoces (LANDREAU AGRO, NEOLIS, Soufflet Agriculture, VITIVISTA),

ARVALIS, FDCETA 17 et FREDON Nouvelle-Aquitaine.

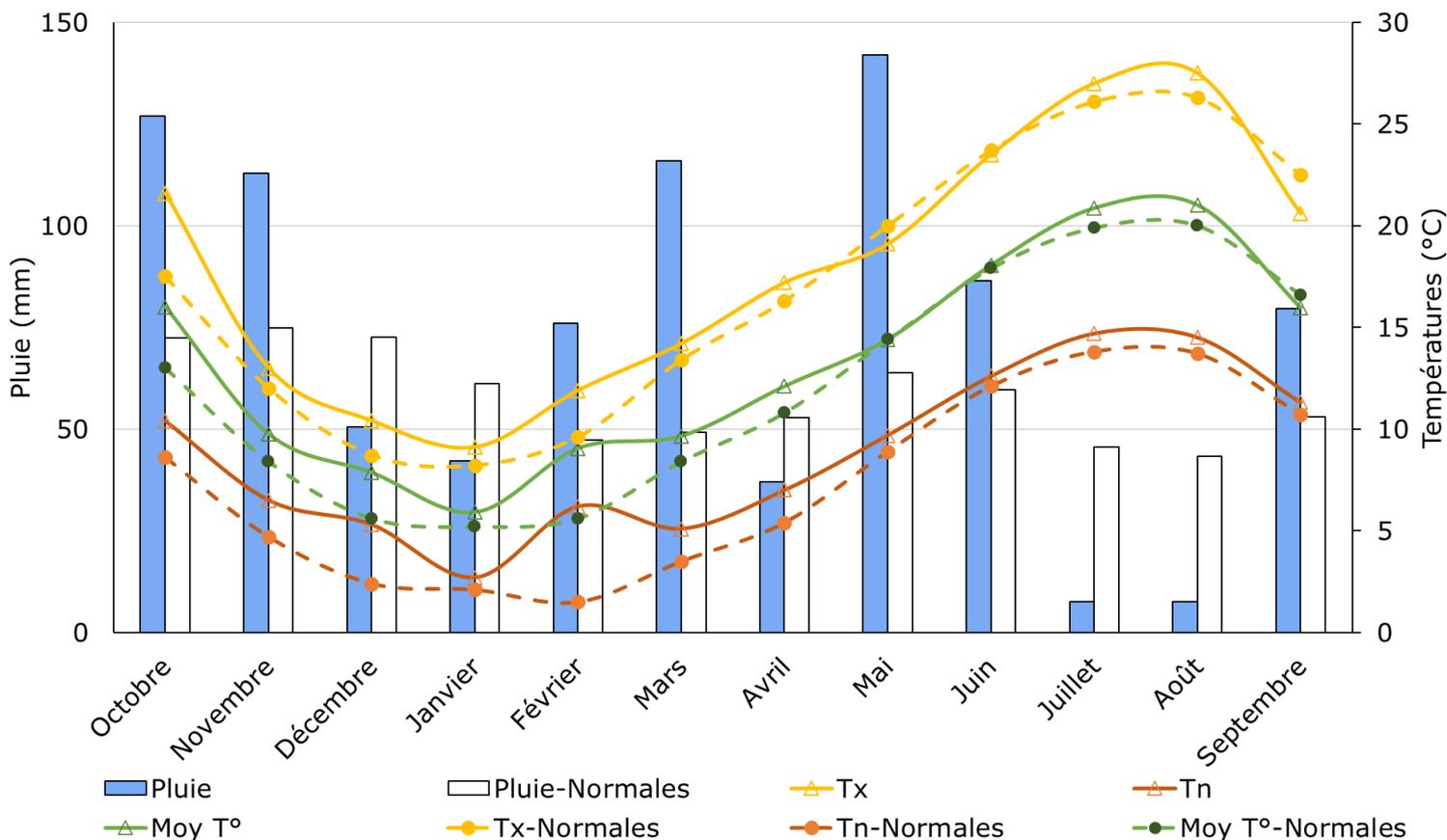


Volume de parcelles suivies par types de partenaires

## Particularités de la campagne 2024

- Bilan climatique**

Données mensuelles Poitiers 2023-2024  
(source des données Infoclimat)



La campagne 2023-2024 se caractérise par un hiver doux, une météorologie excédentaire en pluie et des températures généralement au-dessus des normales.

Hormis la 2ème semaine de janvier marquée par le froid, les températures de l'hiver ont été légèrement au-dessus des normales de saison. La douceur a été très précoce, les températures de fin janvier à fin février ont été quasi printanières (températures atteignant 25 °C). Cette douceur hivernale a été favorable pour le maintien de certains ravageurs comme les pucerons ou pour la sortie de diapause des foreurs.

Un printemps très pluvieux : de nombreux épisodes pluvieux, souvent abondants, ont concerné le Poitou-Charentes au cours des mois de mars, avril et mai, il est tombé deux fois plus de pluies que la normale. Malgré la pluie et le manque de soleil, ce printemps se caractérise par des températures au-dessus des normales de saison. Ces séquences pluvieuses ont été à l'origine d'une forte perturbation des semis de maïs.

Un été chaud marqué par des orages localement violents et des vagues de chaleur : bien que les températures de juin soient conformes à la normale et optimales pour le développement des maïs, le temps a été instable et quelques dégradations pluvio-orageuses ont été à l'origine de quelques dégâts de grêles localisés dans les Charentes.

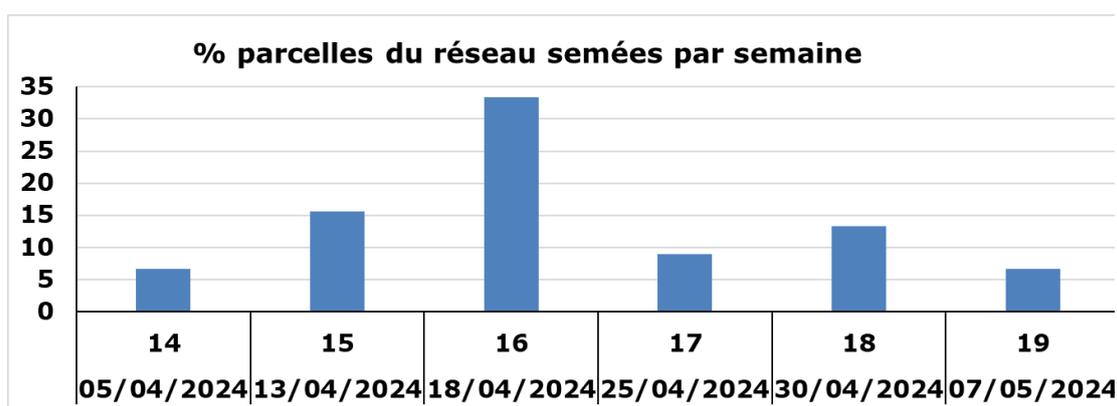
Les températures de juillet sont légèrement plus chaudes et celles d'août le sont nettement. Quant aux précipitations, elles sont excédentaires en juin et conformes à la saison pour juillet. Par contre, elles sont déficitaires en août (malgré les orages).

La campagne est également marquée par de la verse, survenue majoritairement fin septembre, à la faveur de coups de vent assez violents, qui couplée aux récoltes très tardives ont impacté la qualité sanitaire.

Ces conditions, notamment les pluies excessives, ont marqué cette campagne principalement par l'étalement des dates de semis et celles des chantiers de récolte. Les températures globalement au-dessus des normales ont permis l'émergence précoce des ravageurs.

## • Évolution des cultures

Avec les pluies excessives de mars, les premiers semis n'ont commencé qu'à partir de début avril dans les situations les plus favorables, puis du 10 au 25 avril au fur et à mesure du ressuyage des sols. Les parcelles perturbées par les pluies de fin avril et début mai, ont été implantées jusqu'à début juin. La précocité des variétés semées n'a pas toujours pu être adaptée en conséquence.



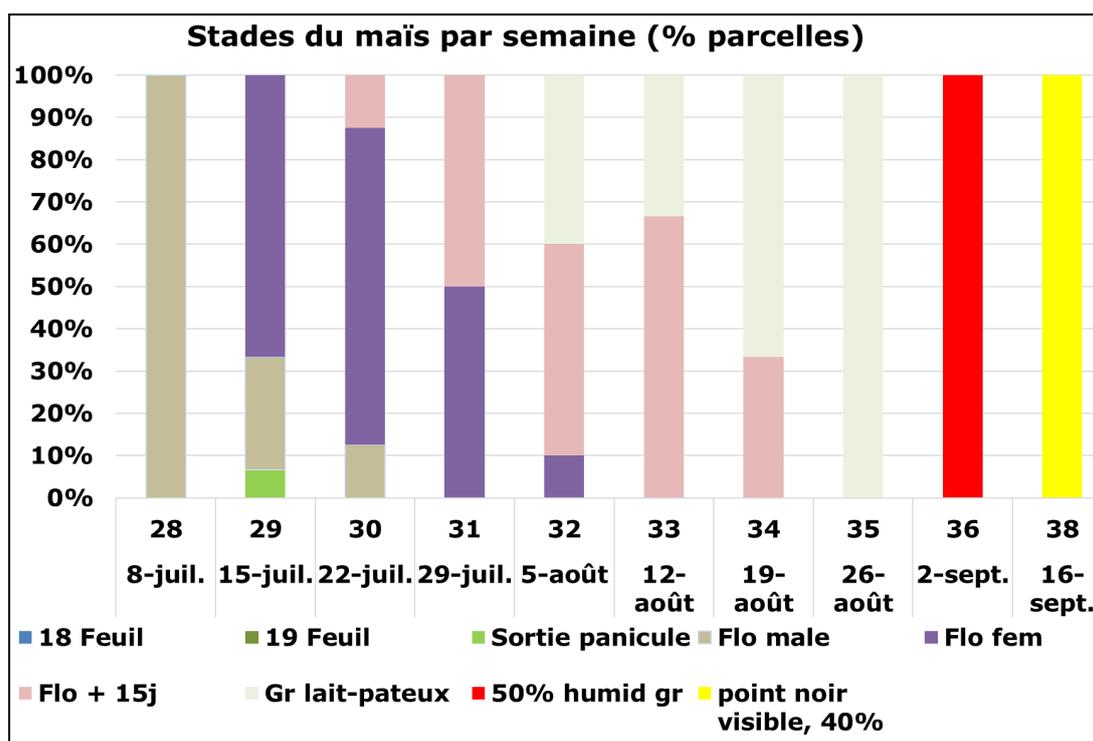
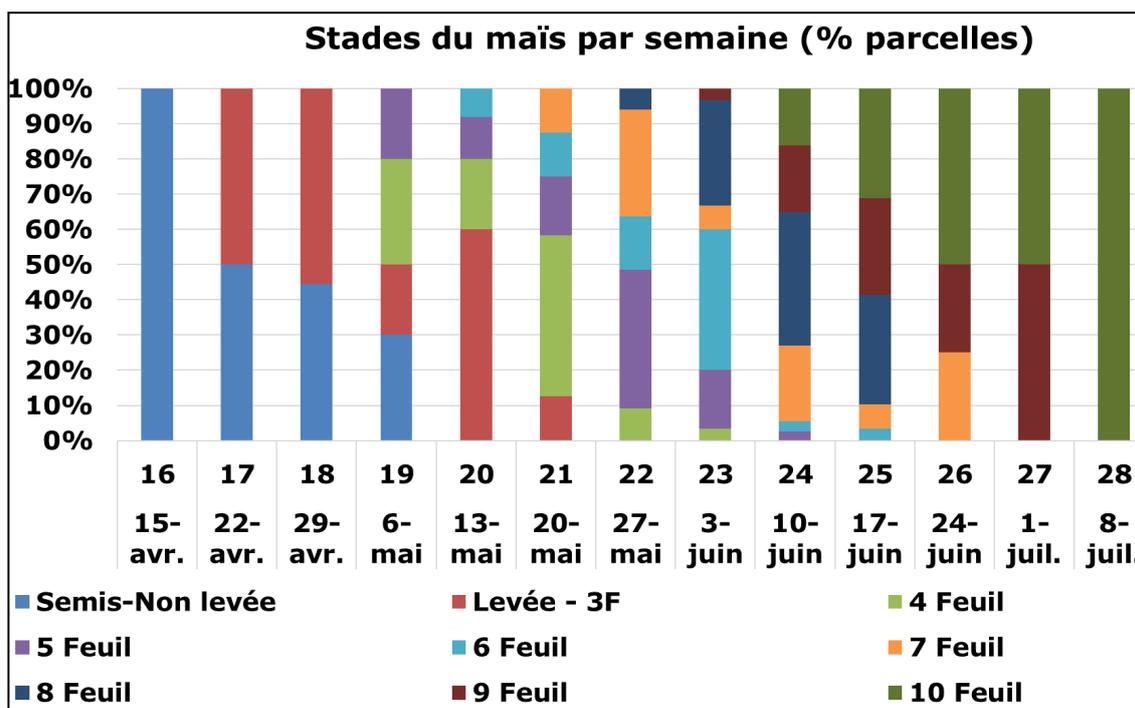
Cependant, dans les secteurs habituellement plus humides (marais, longs de rivière), les semis ont été effectués plus tardivement qu'en plaine et dans des conditions souvent difficiles. Les 1er semis, dont la levée fût ralentie par les températures fraîches de début avril, se trouvaient à 1 feuille avant fin avril. Les températures de la 2ème décennie de mai assez fraîches ont retenu légèrement le développement des maïs et le stade 4 feuilles est noté à partir de la 1ère semaine de mai. L'amélioration des températures de mi-mai et courant juin ont été favorables pour le développement des parties végétatives et des organes de

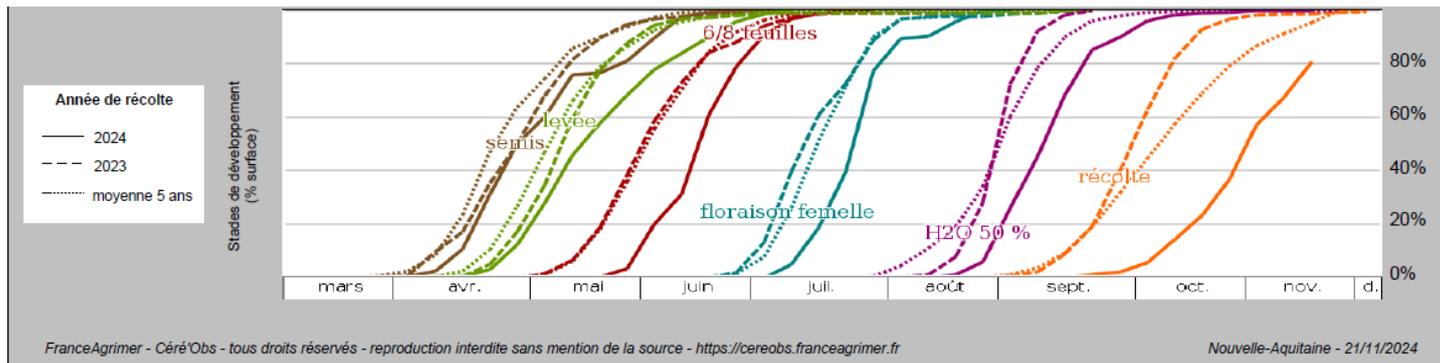
reproduction permettant une floraison mâle à partir de fin juin et une floraison femelle à partir du 10 juillet, pour les premiers maïs de semés.

Hormis une semaine de chaleur fin juillet, les cumuls de températures, déficitaires sur la période estivale, n'ont pas permis de rattraper le retard pris au semis, le retard est accentué par le manque fréquent d'adaptation de la précocité des variétés.

Le remplissage du grain a duré tout le long du mois d'août, et le stade 50% d'humidité du grain est noté à partir de début septembre.

Le temps généralement humide de l'été a ralenti la maturité des maïs dans la majorité des situations et le stade « grain : point noir, 40% d'humidité » n'est noté qu'à partir de mi-septembre. La maturité complète est observée à partir de mi-octobre pour les maïs les plus avancés.





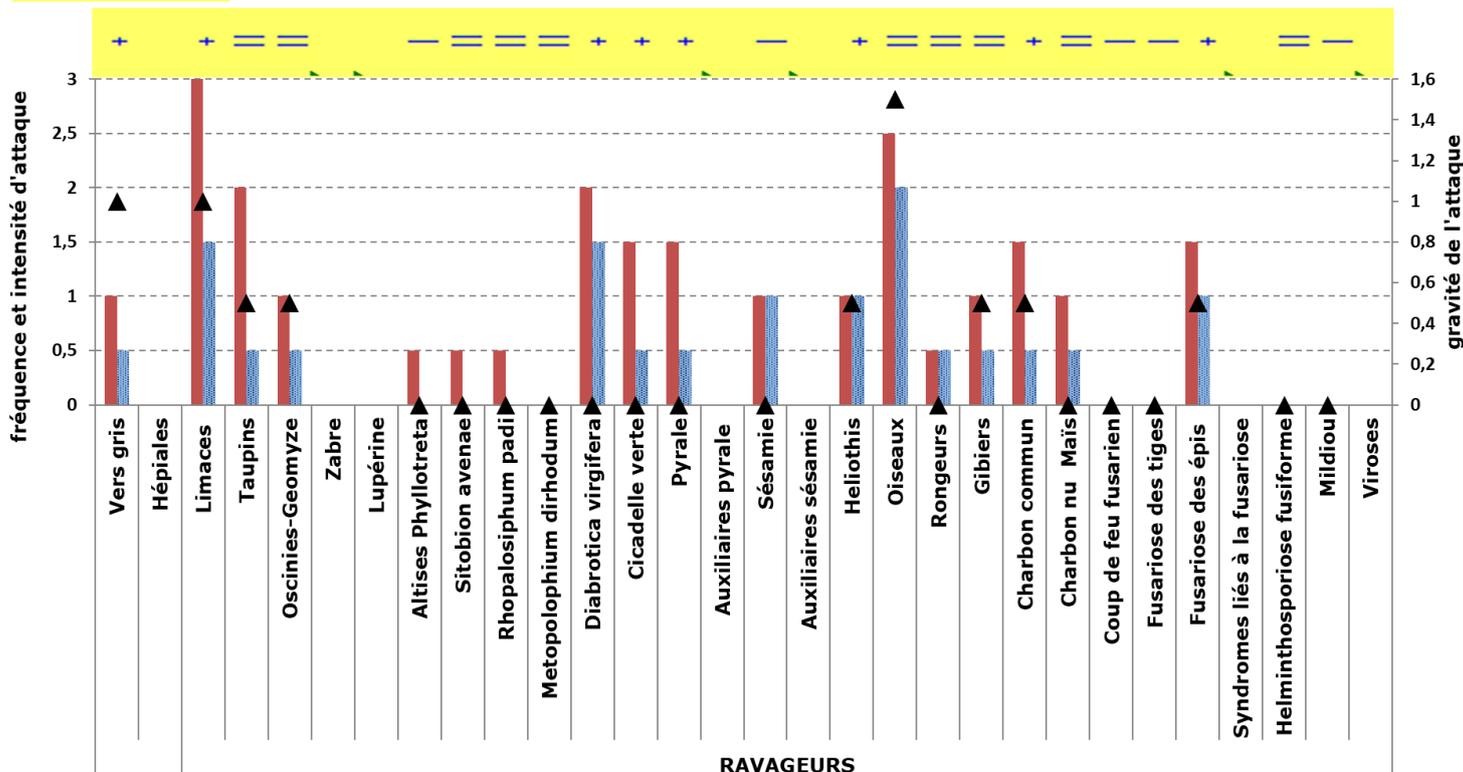
## Bilan sanitaire

La gravité de l'attaque en Poitou-Charentes combine la fréquence et l'intensité de l'attaque des parcelles touchées. Ces paramètres reflètent la pression sanitaire de l'année sur la culture du maïs, sans prendre en compte la mise en œuvre des différentes stratégies de protection.

### Fréquence et intensité d'attaque des bioagresseurs sur maïs en 2024 en Poitou-Charentes (niveau et gravité d'attaque : nul = 0, faible = 1, moyen = 2 et fort = 3)

■ fréquence de l'attaque   ■ intensité de l'attaque   ▲ gravité de l'attaque

Evolution par rapport à la campagne précédente



# Ravageurs

## • Limaces

L'hiver très pluvieux et doux a été très favorable au développement des populations de limaces. Ces dernières sont présentes dans les parcelles à des densités généralement plus importantes que celles de l'an dernier.

Les pluies et les températures fraîches d'avril-mai ont été favorables à l'activité des limaces. Leurs attaques sont observées dès les levées de fin avril et début mai. Elles se sont prolongées jusqu'à fin juin.

À partir de mi-juin, le maïs est devenu très poussant avec le retour du temps chaud, mais une forte hétérogénéité des stades de maïs subsiste et certaines parcelles toujours entre levée à 3 feuilles (alors que d'autres sont à 14 feuilles) restent sensibles aux limaces. Bien que la majorité des parcelles soit hors risque, des attaques de limaces ont été observées mi-juin notamment sur les semis tardifs.

**La pression de ce ravageur pour cette campagne est modérée à forte, mais le contrôle anticipé de ce ravageur a permis de limiter fortement les dégâts.** La surveillance exercée avant et pendant la levée des maïs a permis d'adapter la gestion du risque dans les situations où ce ravageur était préjudiciable.

## • Oiseaux déprédateurs

Les attaques d'oiseaux, généralement des corbeaux et des pigeons, ont été notées régulièrement depuis les premiers semis de début avril jusqu'à mi-juin. Ces attaques se sont maintenues au fur et à mesure de la réalisation des semis décalés et ont concerné différentes localités de Poitou-Charentes.

Les dégâts ont été généralement faibles dans la majorité des parcelles, mais quelques attaques localisées avec des dégâts significatifs ont été notées sur les 1ers semis ainsi que sur des semis tardifs.

**La pression exercée par ces oiseaux, à l'échelle du Poitou-Charentes, a été importante,** mais les dégâts varient selon les secteurs (environnement favorable), l'assolement en maïs et la dynamique des levées de la culture.

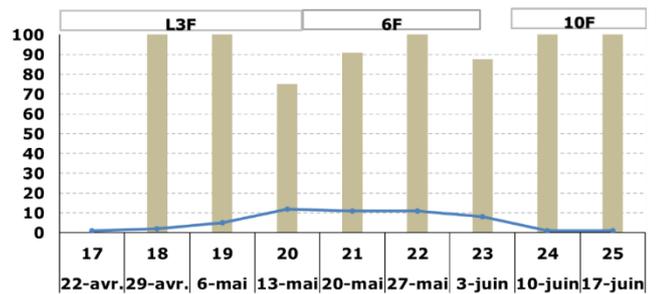
Les espèces responsables des attaques localisées sont variables d'une localité à une autre.

## • Pucerons

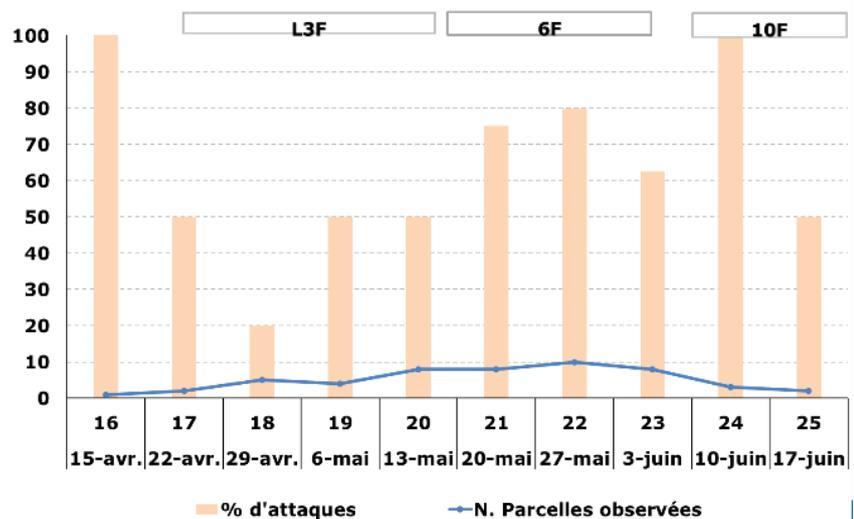
Bien que les températures de l'hiver et début de printemps soient favorables au maintien des pucerons, les populations de *Sitobion avenae* ou de *Metopolophium dirhodum* n'ont été observées que tardivement. Ces pucerons sont notés significativement à partir de mi-juin, mais à des niveaux très faibles (en-dessous des seuils indicatifs du risque).

*Rhopalosiphum padi* : peu observé dans le réseau fin juillet et août, mais le développement des populations a été très limité.

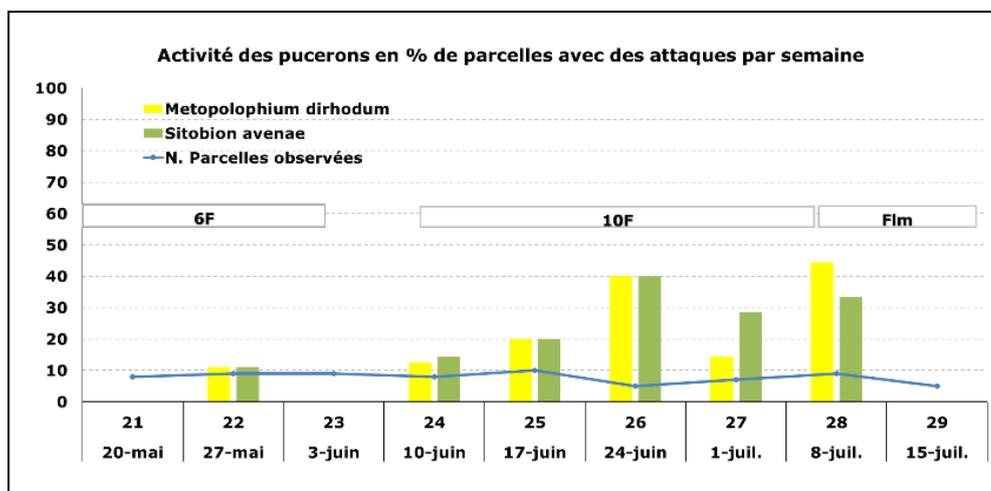
% de parcelles avec attaques de limaces par semaine



% de parcelles avec des attaques d'oiseaux par semaine



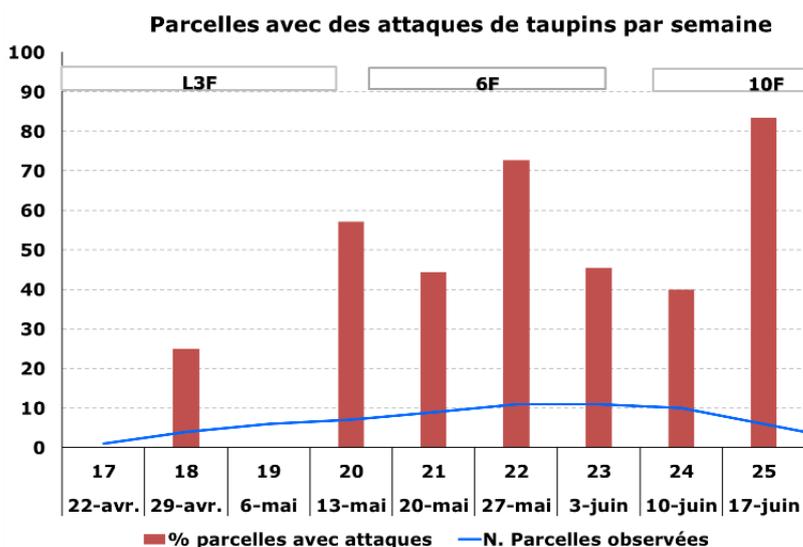
Les auxiliaires sont observés dans les maïs, à partir de fin-juin : des coccinelles de différents stades, des chrysopes adultes et des œufs de syrphes.



La fréquence de parcelles touchées ainsi que l'intensité des infestations sont restées en dessous d'une infestation normale. **Le risque pucerons a été globalement faible.** Dans la plupart des situations, la gestion des pucerons n'est pas justifiée. Les auxiliaires participent fortement à la réduction des quelques colonies de pucerons.

### • Taupins

Les attaques de taupins sont notées tardivement à partir de mi-mai sur des jeunes maïs dans les quelques parcelles observées. Ces attaques sont signalées à faible intensité dans plusieurs parcelles parmi celles observées. Le nombre de parcelles concernées est proche de celui de la précédente campagne.



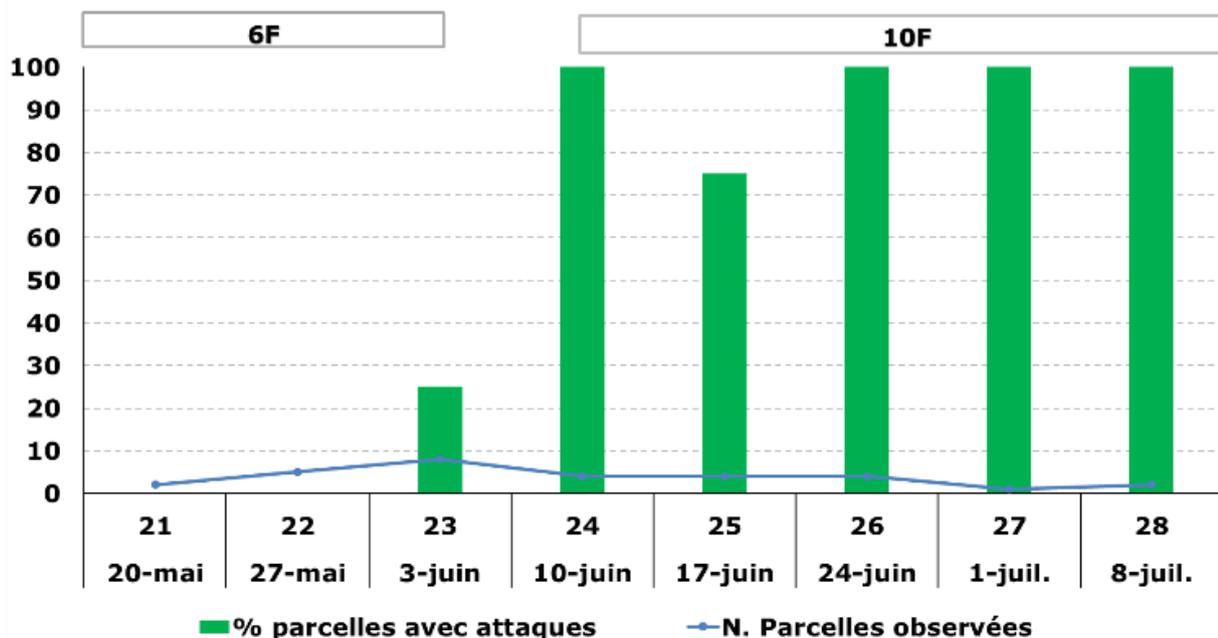
**Le risque est resté globalement faible.**

### • Cicadelles

Les attaques de cicadelles sont notées à partir de début juin, jusqu'à la 3ème ou 6ème feuille. Ces attaques n'ont concerné que quelques parcelles (sans se généraliser à la majorité des parcelles) et sont restées cantonnées au niveau des feuilles basses, sans évoluer vers les feuilles de l'épi. Aucune parcelle n'est signalée avec des attaques sur les feuilles supérieures.

La pression de la cicadelle est notée tardivement, de façon moins importante que les années précédentes et a été sans incidence sur la culture. **Le risque a été faible.**

## Activité des cicadelles en % de parcelles avec des attaques par semaine



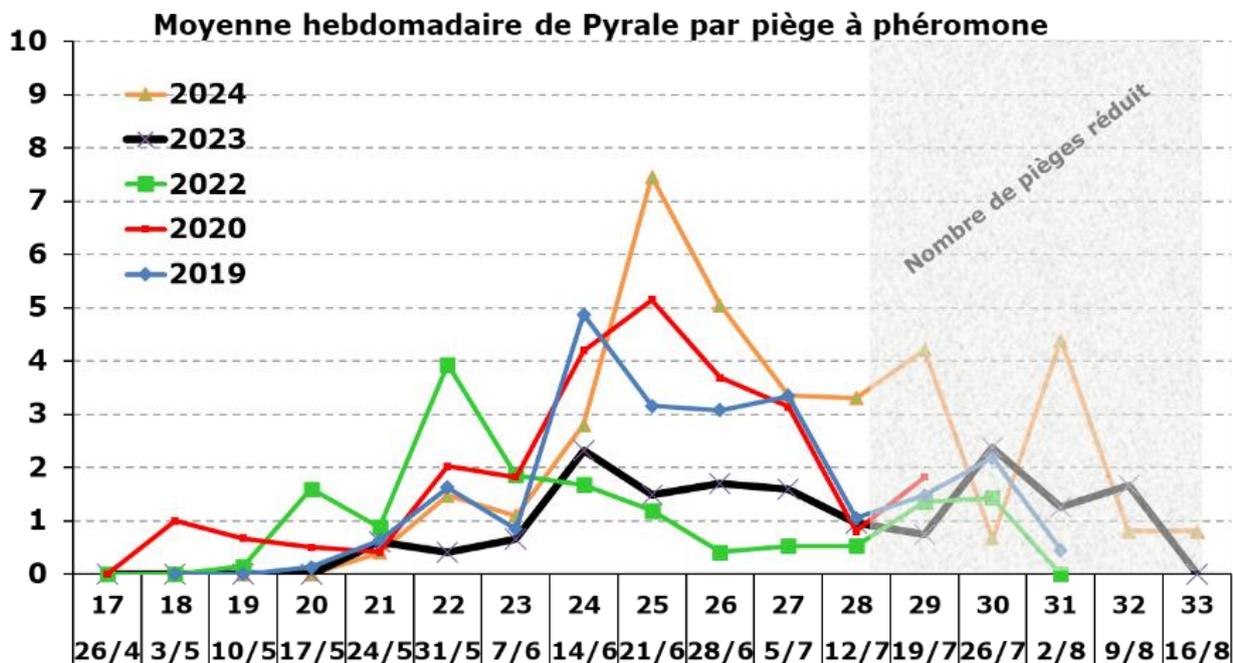
### • Ravageurs divers

- Mouche – Géomyze - Oscinie : des attaques (à faibles intensités) ont été signalées en juin dans plusieurs parcelles notamment en Charente-Maritime.
- Vers gris (Luperina Noct terricoles) : Plusieurs attaques ont été signalées hors réseau fin et courant juin.
- Petites altises : de très faibles attaques ont été notées courant juin.
- Criocères : des larves de lémas étaient présentes courant juin dans de nombreuses parcelles, mais avec des attaques faibles.
- Héliotis (Helicoverpa armigera) : des attaques de larves sur épis ont été signalées dans plusieurs parcelles (cf. Prospection sanitaire du maïs ci-dessous). Sur maïs grain, la conséquence d'une attaque d'héliotis est le plus souvent limitée car la larve consomme uniquement une ou deux couronnes de grains situés à la pointe de l'épi. L'incidence sur le rendement est donc le plus souvent négligeable, voire nulle, pour cette production. Ces dégâts directs favorisent en revanche la présence de champignons susceptibles de produire des mycotoxines et de dégrader la qualité sanitaire du grain. **Ce ravageur est en forte progression pour cette campagne.**

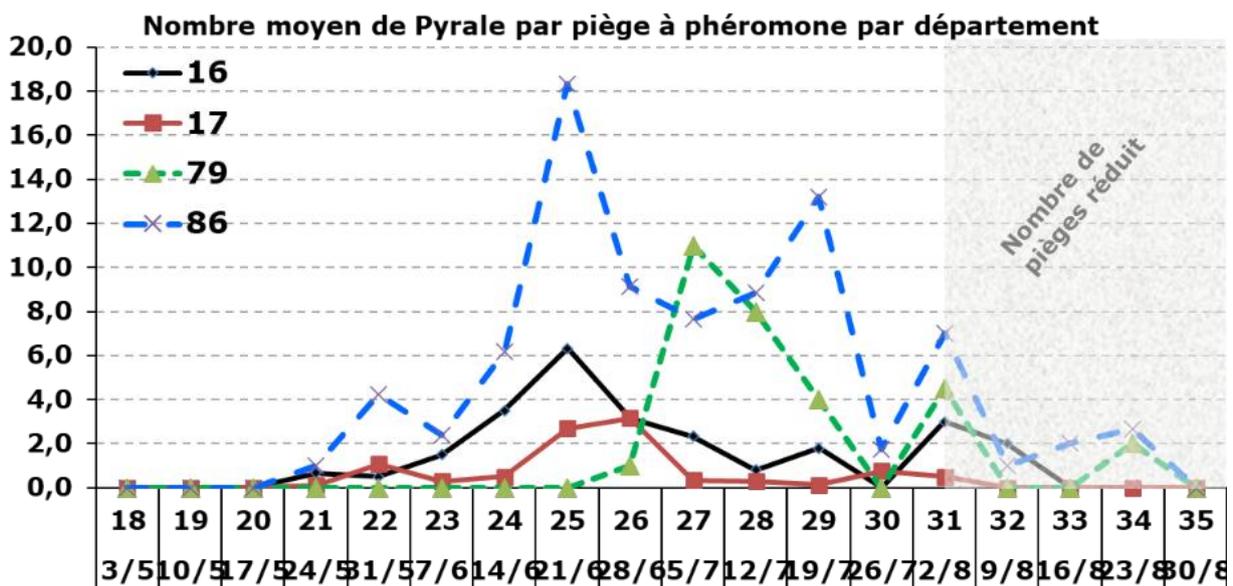
### • Pyrale

Pour le suivi du vol, nous nous sommes basés essentiellement sur les pièges à phéromone. Ce réseau couvre de façon optimale, les Charentes et la Vienne. En Deux-Sèvres, seulement 2 pièges sont suivis. Le nombre de pièges lumineux du BSV est très faible pour cette analyse.

Dans les pièges à phéromone, les toutes 1ères captures sont notées en Charente et Charente-Maritime le 20 mai alors que les maïs sont globalement aux stades 4 et 5 feuilles. Mais le piégeage n'est devenu significatif qu'à partir de 10 juin. Le vol s'est renforcé et s'est généralisé en progressant vers le nord de Poitou-Charentes à partir de mi-juin formant le pic de vol le 20 juin. L'intensité du vol diminue dès début juillet en Charente et Charente-Maritime. Une reprise du vol est notée en Vienne à partir de mi-juillet. Le 2ème vol est enregistré dans le piège lumineux en sud Vienne à partir de mi-août (avec 112 et 139 papillons respectivement le 19 et le 26 août).



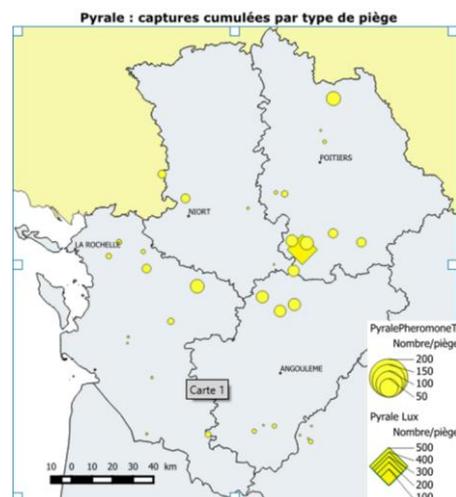
Depuis quelques années (au moins 3 ans), les populations de pyrales capturées dans les pièges à phéromone sont en baisse par rapport au passé. Cette baisse est surtout observée dans la partie sud des Charentes, alors qu'en Vienne les populations se maintiennent mais elles sont tardives.



L'examen de la dynamique du vol par département est valable seulement pour ceux ayant un nombre suffisant de pièges, les Deux-Sèvres plus particulièrement ne permettent pas de décrire la dynamique du ravageur indépendamment des autres départements.

La Charente-Maritime, avec ses 12 pièges, montre une dynamique faible, comparée à celles de Charente et de la Vienne (10 pièges pour chaque).

Le vol de la pyrale a été moins perturbé par les conditions climatiques instables et la dynamique exposée met en évidence un pic de vol qui coïncide avec le début de ponte observé vers le 18 juin (nord Charente et sud Vienne).

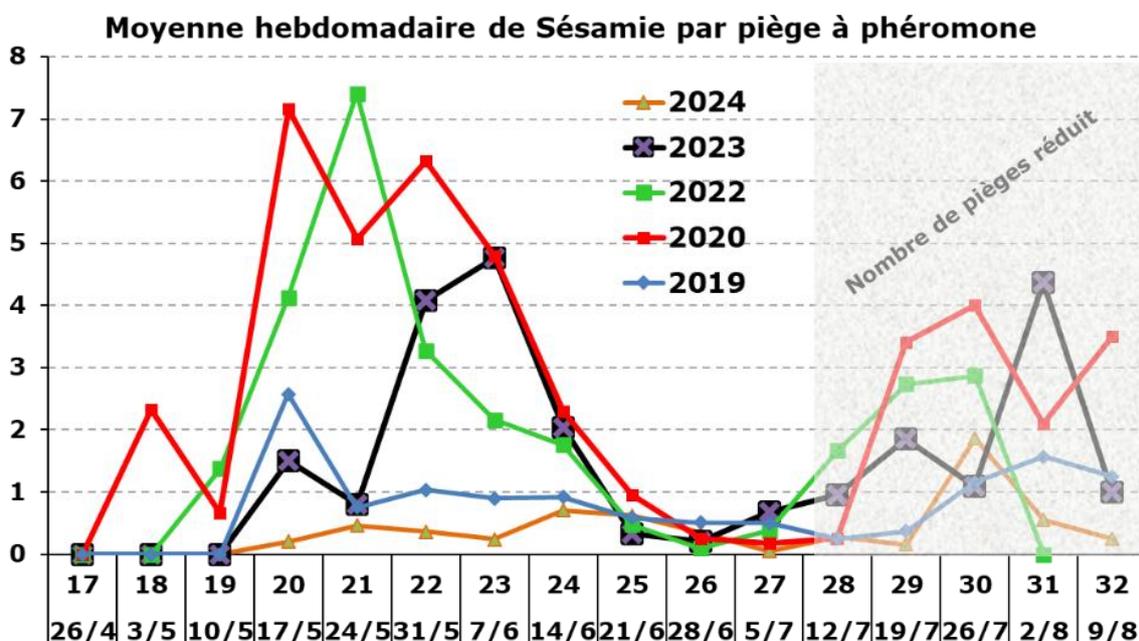


Bien que les captures soient très hétérogènes d'un site à l'autre (parfois aucune capture dans certains pièges), l'intensité des piégeages est nettement plus importante que les années précédentes (notamment qu'en 2019 ou 2020).

**Le vol de la pyrale pour cette campagne se caractérise par un démarrage normal et sur une période plus longue.**

- **Sésamie**

Le suivi du vol, est basé sur des pièges à phéromone. Ce réseau, constitué de 33 pièges, couvre de façon optimale, les Charentes et la Vienne. En Deux-Sèvres seulement 2 pièges sont suivis. Le nombre de pièges lumineux du BSV est très faible pour cette analyse.

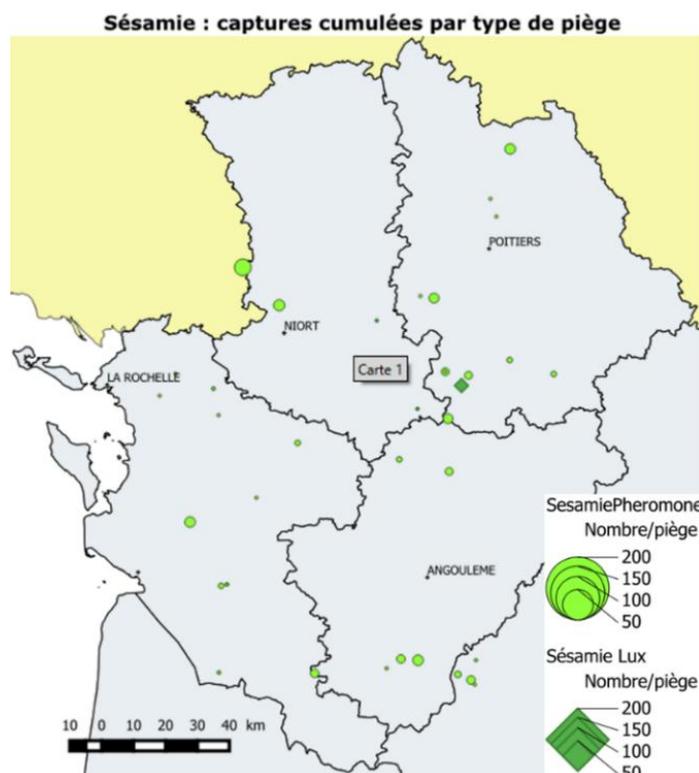


Les premières sésamies ont été capturées le 20 mai en Charente puis une semaine après en Charente-Maritime et ce n'est qu'en début-juin que la 1ère sésamie est capturée en Vienne. Les captures ont par la suite progressé pour atteindre le pic mi-juin. Ce pic a été rapidement suivi par une diminution régulière du piégeage jusqu'à l'épuisement des populations fin-juin. Le 2ème vol a repris vers mi-juillet et il s'est intensifié dans les Charentes fin juillet début août.

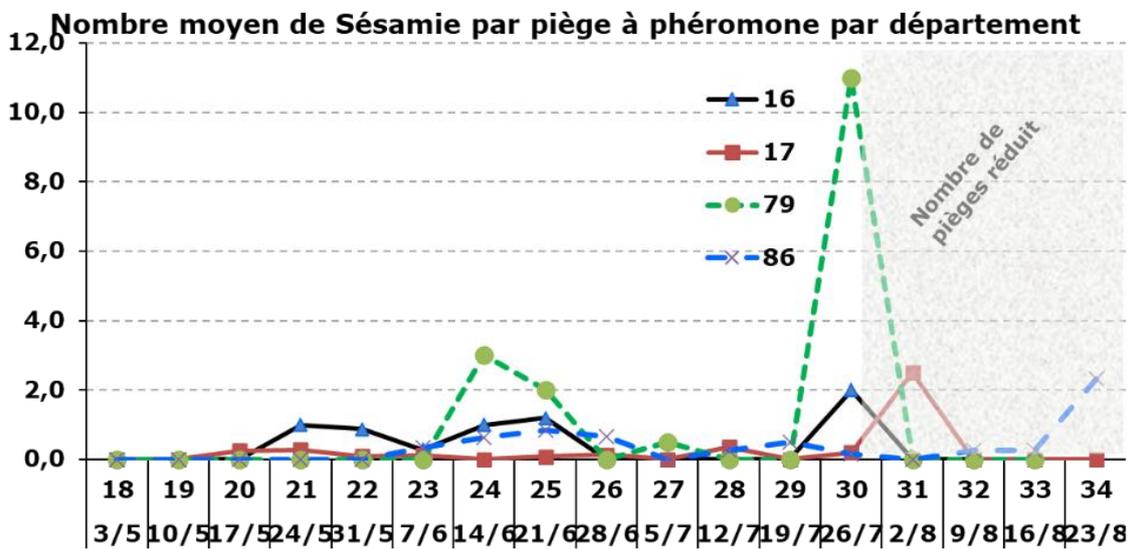
Le vol de ce ravageur est globalement de faible intensité par rapport aux années précédentes et montre un décalage d'une à 2 semaines par rapport à 2022 ou 2020.

Les dégâts liés aux pieds de pontes sont notés mi-juin avec des intensités assez fortes dans plusieurs situations notamment sur les semis tardifs dans les Charentes. Ces attaques ont été les plus importantes de ces dix dernières années.

Contrairement aux années précédentes (à partir de 2015) où les populations de sésamie progressaient, notamment dans les territoires nord Poitou-Charentes, ce ravageur montre un effondrement des populations dans les 4 départements.



Au vu des résultats des prospections réalisées en fin de cycle du maïs 2023 ainsi que le suivi du vol de 2024, le risque lié à ce ravageur est considéré comme faible à modéré sur la majorité des territoires de Poitou-Charentes. Cependant, sa gestion a été effectuée dans de nombreuses situations.



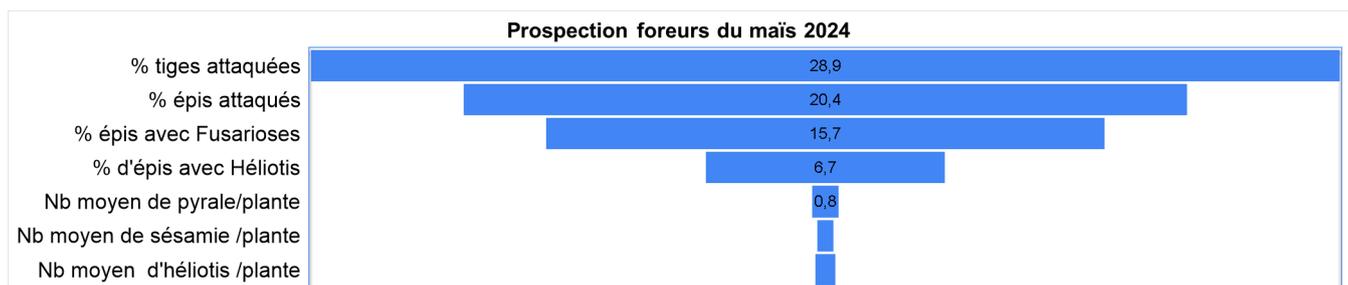
### • Prospection sanitaire du maïs

La prospection sanitaire de cette culture en 2024 a pour objectif principal d'évaluer le niveau d'attaque par les pyrales et les sésamies mais aussi de l'héliotis (*Helicoverpa armigera*) qui a été exceptionnellement présente lors de cette campagne. Cette prospection est effectuée entre le 15 septembre et le 15 octobre. 34 parcelles sont prospectées dont : 1 en Deux-Sèvres, 6 en Charente-Maritime, 4 en Charente et 23 en Vienne.

Les notations des attaques, sur tige ou épis, et le comptage de toutes les larves (sans distinction de stade) sont réalisés sur ces 34 parcelles contre 73 en 2023 (et 61 parcelles en 2022).

Au vu du nombre de parcelles prospectées, l'analyse qualitative des observations est difficilement réalisable à l'échelle communale, cantonale ou de segments avec des caractéristiques pédoclimatiques et des systèmes de cultures cohérents. Les résultats de ces prospections sont donnés à titre indicatif du niveau des populations de foreurs du maïs pour cette campagne.

En 2024, une variabilité importante de présence de larves est notée entre les parcelles prospectées et il



convient de rester prudent dans l'interprétation de leurs résultats.

Les attaques relevées sur tiges sont très variables sur le territoire PC, oscillant de 0 à 52% avec une moyenne générale de 29%, assez proche de celle de 2023 (32%). Celles relevées sur épis sont variables de 0 à 48% avec une moyenne générale de 20%, dépassant celle de 2023 (13%).

Le niveau d'attaque, observé sur les tiges ou les épis, est cohérent avec le nombre des larves au moment de la prospection.

Contrairement aux années précédentes, les larves de sésamie sont moins nombreuses que les pyrales. En revanche, les moyennes larvaires pour chacune de ces 2 espèces sont plus importantes qu'en 2023.

Si les attaques sur tige sont restées en dessous de 52% (alors qu'habituellement elles sont généralisées à toutes les plantes et avec plusieurs galeries par tige) le nombre de larves par plante est plus important qu'en 2023. Au vu des vols enregistrés (fort pour la pyrale et faible pour la sésamie) et des luttés généralement orientées contre la sésamie, il est logique d'observer ces niveaux larvaires.

Quant à l'héliotis, ses attaques sont habituellement rares en Poitou-Charentes et restent généralement sporadiques durant les étés chauds notamment en Charente et Charente-Maritime. Sa présence en 2024 jusqu'au nord de la Vienne dans 20% des parcelles est exceptionnelle en Poitou-Charentes. Les températures de l'année et surtout la tardivité du maïs peuvent expliquer cette infestation. En effet, le contexte de la campagne 2024 (avec des semis tardifs et donc des floraisons décalées) est rentré en concomitance avec la période de ponte des héliothis ainsi le maïs est plus particulièrement touché que les années précédentes.

Pour cette campagne la fusariose est présente à un taux plus important que les années précédentes. Sa présence est plus importante dans les parcelles avec de nombreuses larves.

**Pour la prochaine campagne (2025)**, le suivi de la dynamique des vols de la pyrale, de la sésamie et si possible de l'héliotis est nécessaire pour compléter l'analyse de risque parcellaire. La mise en place de prospections des foreurs en fin du cycle, avec un nombre suffisant de parcelles, sera nécessaire pour évaluer le risque sur les différents secteurs géographiques.

**Cette prospection montre des populations de sésamies faibles, de pyrales en progression et elle confirme la présence significative des populations d'héliotis dans plusieurs parcelles en Poitou-Charentes.**

**Ont participé à cette prospection les partenaires suivants :**

Agriculteurs (M. CORNAUD et GRIMAUD)

Chambres départementales d'agriculture (CA16, CA86),

Coopératives (OCEALIA, coop de la Tricherie),

FREDON Nouvelle-Aquitaine,

Négoces (ETS LamyBienaimé, Vitivista).

### • Chrysomèle du maïs (*Diabrotica Virgifera Virgifera*)

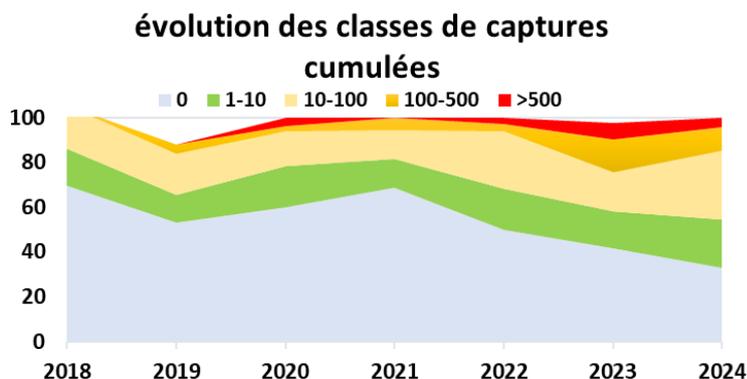
La Chrysomèle de la racine de maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*) est un coléoptère invasif, originaire du continent américain et ravageur du maïs. Introduit accidentellement en Europe de l'Est, cet insecte est arrivé en France en 2002.

La forme adulte de ce coléoptère se nourrit à partir des organes reproducteurs et des feuilles de maïs sans impact significatif sur la culture tant que l'infestation est contenue. Les œufs sont pondus l'été à la base des pieds de maïs dans le sol où ils passent l'hiver.

Les larves de cet insecte consomment les racines de maïs et les dégâts commencent à s'exprimer dans les 1ères zones contaminées en France (Alsace et Rhône-Alpes).

Depuis sa détection en Charente en 2017, sa surveillance a été consolidée dès 2018 par le renforcement du piégeage. Dans ce même temps une campagne de sensibilisation à la lutte préventive a été engagée.

Les résultats des réseaux de surveillance des années 2018 à 2024 montrent une progression du nombre de sites contaminés et un développement des populations (figures ci-dessous).



## • Réseau de piégeage 2024

Lors de cette campagne, la surveillance a été maintenue par la mise en place d'un réseau de piégeage réparti sur 131 sites majoritairement en Poitou-Charentes. En tenant compte de la douceur de l'hiver et des températures élevées de ce printemps, la surveillance a été mise en place à partir du 20 juin.

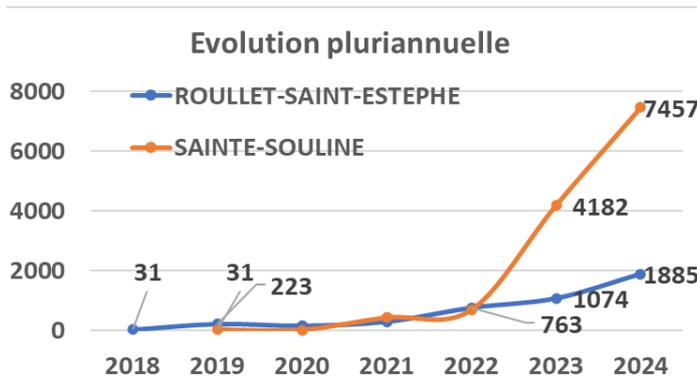
Cette surveillance a été orientée, en plus de certains foyers déjà identifiés, vers les zones de maïs les plus adaptées à cette production (comme les marais, bords de rivières...). Leur surveillance et celle de leurs abords est nécessaire pour les préserver. Les suspicions de présence de ce ravageur dans des nouveaux sites sont prises en considération avec un renforcement du piégeage en centre Vienne et sud des Deux sèvres.

Les semis du maïs ont été perturbés en raison des pluies excessives, notamment dans les zones ciblées pour cette surveillance. Certains secteurs ont été abandonnés et plusieurs parcelles ont été semées tardivement. Ces hétérogénéités de secteurs et de décalage de dates de semis mettent à jour une dynamique de captures de ce ravageur différente des campagnes précédentes. Malgré les difficultés de mise en place, cette surveillance a été réalisée grâce à la participation de nombreux partenaires, agriculteurs et techniciens.

**Merci à toutes et à tous.**

## • Résultats 2024

Ce réseau montre une **présence très variable selon les secteurs et les pratiques agricoles**. Son aire de présence continue à s'étendre sur notre territoire et le niveau des populations est en augmentation dans les parcelles de référence (parcelles en monoculture) suivies depuis 2018 (voir figure ci-dessous). Le nombre de captures par parcelle dépassant les 500 individus est significatif depuis 2023.



Dans les secteurs où il a été précédemment détecté, excepté les situations où la lutte agronomique a été mise en place de 2019 à 2023, ce ravageur est globalement en progression.

Les captures se sont étalées de fin juin à mi-septembre et sont aussi précoces qu'en 2020, 2022 ou 2023. Contrairement aux années précédentes, elles ont été observées jusqu'au 20 septembre.

Situation par département	16	17	24	79	86
Nombre de pièges	69	24	10	13	15
Nombre Pièges > 0	51	9	10	10	5
Nombre de communes suivies	41	22	7	13	15
Nombre de communes positives	30	8	7	10	5
Total des captures	17095	225	2113	104	51

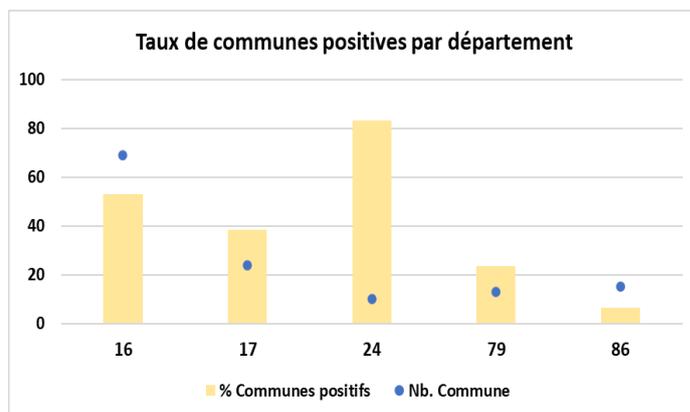
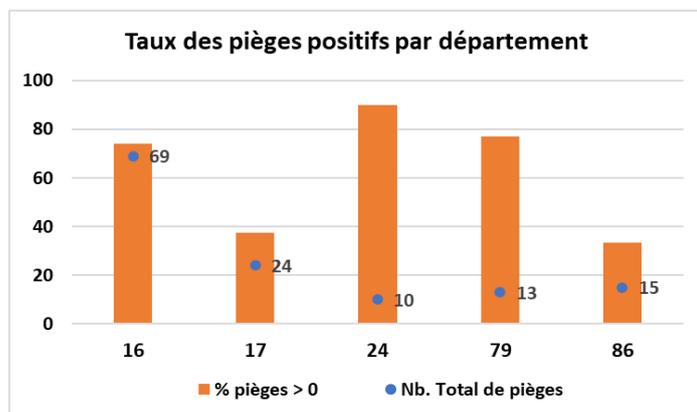
Les intensités des captures sont aussi fortes que celle de 2023 et, en période de pic de vol, les chrysomèles sont facilement repérées visuellement dans les parcelles les plus infestées (comme pour les ravageurs habituels de nos cultures).

Les attaques sur feuilles (décapage foliaire) et sur les soies sont repérées pour la deuxième année dans quelques parcelles en Charente. Dans la parcelle la plus infestée du réseau, des pertes racinaires sont constatées sur des plantes versées sur une surface limitée de la parcelle.

Les températures anormalement élevées de l'hiver et du printemps 2024 expliquent le niveau des populations et les émergences précoces pour cette campagne. Par ailleurs, les semis très décalés des maïs, notamment dans les zones humides, expliquent la présence très tardive des chrysomèles.

Ce ravageur est en progression vers la partie nord de Poitou-Charentes, les suspicions de sa présence depuis 2023 en sud Deux-Sèvres et centre Vienne se confirment lors de cette campagne par quelques captures au sud de ces deux départements et en centre Vienne.

Dans la partie sud de Poitou-Charentes, cet insecte est désormais implanté dans les départements de Charente et de Charente-Maritime ainsi qu'en Dordogne (en limite de Charente).



- **En Charente** : sur les 69 pièges suivis et répartis sur 41 communes, ce ravageur est capturé dans 51 pièges situés dans 30 communes. Les intensités des captures sont très variables (1 à plus de 7400 insectes par piège), mais les captures les plus importantes se concentrent au sud d'Angoulême.

Cette infestation est importante dans les foyers identifiés les années précédentes et elle est moins importante dans les parcelles récemment en maïs.

Plusieurs parcelles avec des infestations modérées (de 100 à 500 captures) se trouvent dans la partie sud de Mansle et risquent de s'intensifier en cas de retour du maïs dans ces parcelles.

Près de la moitié des pièges, notamment ceux au nord d'Angoulême, affichent de faibles captures (moins de 100 insectes/piège).

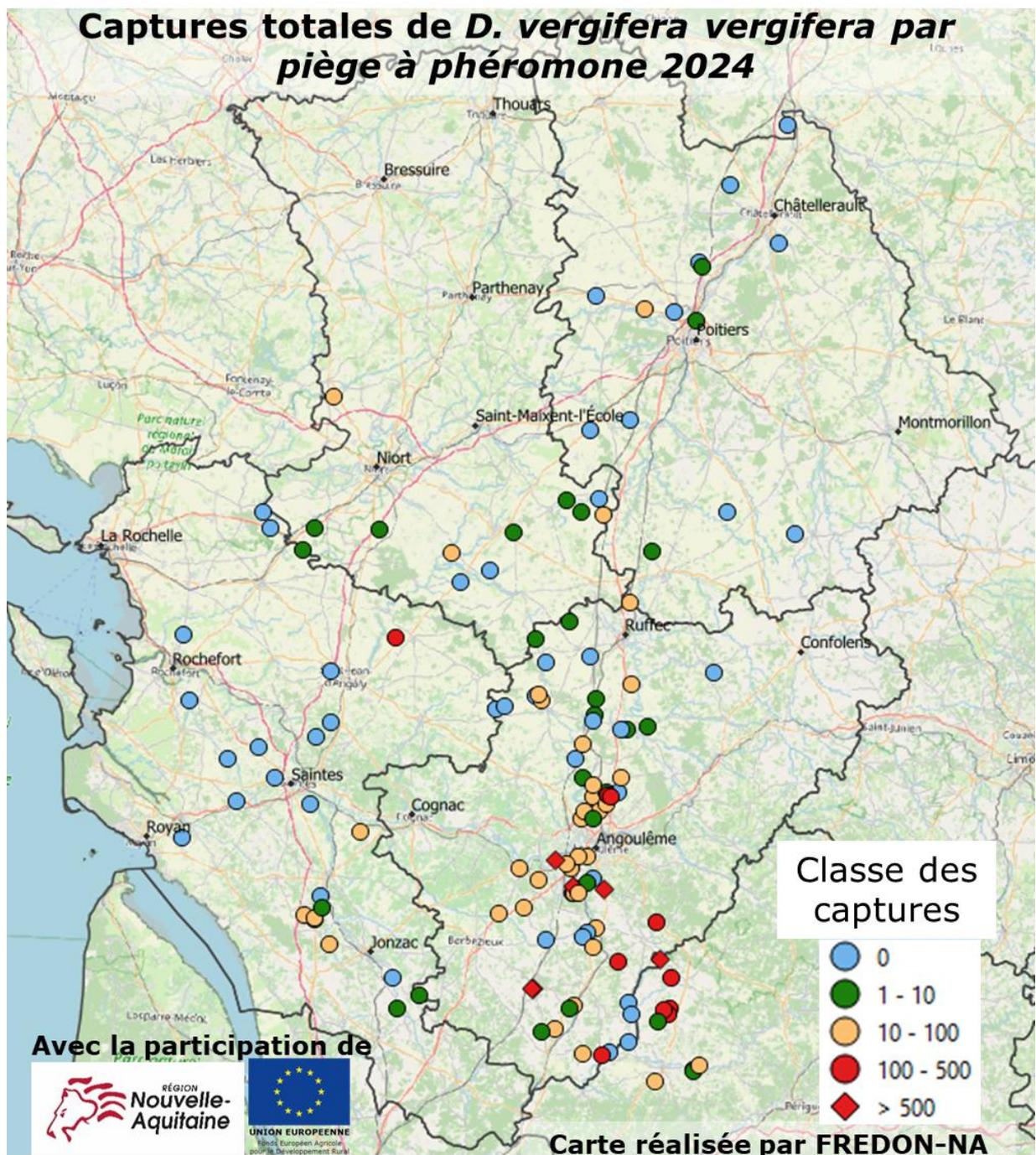
- **En Dordogne, limitrophe Charente** : bien que le nombre de sites suivis soit faible, nous considérons que ce ravageur est maintenant implanté au moins dans la partie nord de ce département, notamment dans les communes : Champagne-et-Fontaine, Saint-Martial-Viveyrol et Verteillac.

D'ailleurs dans ces deux départements, dans les parcelles où des pratiques agricoles visant à limiter le développement de ce ravageur (notamment la mise en place d'une autre culture que le maïs en « n-1 ») ont été mises en œuvre, ce ravageur est en net recul.

- **En Charente-Maritime** : ce ravageur se maintient à un niveau très faible à faible (1 à 144 captures) notamment dans la moitié sud de ce département. Cependant sa présence est en progression significative vers le nord du département (avec 114 individus piégés à Nuaillé sur Boutonne).

- **En Deux-Sèvres** : la présence de ce ravageur est confirmée. Les captures sont faibles, mais elles concernent plusieurs parcelles dans le sud de ce département. Sans mise en place de lutte dans ses parcelles, ce ravageur peut se développer.

- **En Vienne** : sur 15 pièges suivis, 5 sont positifs (un seul insecte est capturé en 2023 dans un piège sur la commune de Jaunay-Marigny) et se situent dans la partie sud du département et autour de Poitiers. Les quantités d'insectes capturés sont faibles pour le moment, mais constituent une source de contamination pour les prochains maïs.



### • Expérimentation d'autres types de pièges

Dans l'optique de généraliser le piégeage à l'ensemble du territoire, l'expérimentation avec des pièges chromatiques a été poursuivie. Ces pièges ont été mis en place dans des parcelles équipées de piège à phéromone (référence) et présentant différents niveaux d'infestations.

Le nombre de captures hebdomadaires est faible (comparé aux pièges à phéromone) et variable d'un piège chromatique à l'autre et d'une parcelle à l'autre. Les différences en nombre de captures totales sont très importantes entre les deux types de pièges.

Les résultats de cette expérimentation montrent que les pièges chromatiques capturent ce ravageur seulement dans les parcelles où les populations sont très importantes (équivalent à 7000 individus par piège à phéromone).



Dans les secteurs où la population est contenue (sans nuisibilité de ce ravageur), comme sur notre territoire, c'est le piège à phéromone qui reste le plus utile pour déterminer le niveau des populations.

**Les résultats de cette campagne montrent que cette Chrysomèle s'adapte facilement à nos conditions pédoclimatiques. Les populations dans les anciennes parcelles sans rotation en Charente (centre, sud et limite Dordogne) ont atteint des niveaux importants. Son développement dans le nord Charente et Charente-Maritime se poursuit.**

Bien que pour le moment, les niveaux de population soient généralement en-dessous du risque de nuisibilité pour la culture, sa prolifération peut néanmoins constituer à terme une menace pour la culture du maïs.

Il est donc nécessaire de bien caractériser sa présence et son développement afin d'adapter, année après année, les recommandations techniques permettant de freiner son développement, et donc retarder l'apparition de sa nuisibilité. C'est pourquoi la surveillance reste un des piliers principaux pour les actions de lutte, et la rotation le moyen le plus efficace et le plus adapté pour contenir le niveau de population à des niveaux n'entraînant pas de perte économique dans les situations comme celle de la Charente.

**Afin de freiner le développement de ce ravageur, notamment sa progression, et donc de retarder sa nuisibilité, il est recommandé, en année n+1 de sa détection, de mettre en place une autre culture que le maïs dans la parcelle concernée ainsi que dans les parcelles contigües cultivées en maïs l'année n. Une surveillance des parcelles voisines en n+1 reste nécessaire.**

**Ces mesures seront d'autant plus efficaces qu'elles seront suivies par tous à l'échelle d'un territoire.**

#### **Ont participé au réseau Diabrotica 2024 les partenaires suivants :**

ABONNEAU, ALBERTEAU, ARNAULD, AUDINET, BAYOUX, BUARD, CHARTIER, CHEVALIER, CORNAUD, COTTREAU, DANIAU, DELAUNAY, DENIS, DESCHAMPS, DUMAINE, GENDRON, GOICHON, GUIONNET, JEUNE, JOUBERT, NOMPEX, POUZY, RICHARD, SANDEAU ;

ETS LamyBienaimé, ETS Piveteau, LANDREAU AGRO, NEOLIS, SOUFFLET AGRICULTURE, VITIVISTA ;

CDA16, CDA17, CDA24, CDA79, CDA86 ;

Capfaye, Coop Loulay, Coop de Mansle, Coopérative Agricole ST Agnant, OCEALIA, SCA de Beurley, SCAR ;

ARVALIS, Bayers Semence, EUROLANDE, FDCETA17, FREDON-NA, Lycée Oisellerie.

#### **• Alerte organisme de quarantaine prioritaire (*Popillia japonica*)**

*Popillia japonica* ou scarabée japonais, est un coléoptère originaire d'Asie extrêmement préoccupant compte tenu de ses capacités à s'attaquer à une très grande diversité de végétaux et à proliférer rapidement.

Introduit accidentellement en Italie puis en Suisse, à ce jour absent du territoire français, le scarabée japonais fait l'objet d'une surveillance renforcée sur l'ensemble du territoire afin de permettre une détection précoce en cas d'introduction et la mise en œuvre de moyens de lutte visant à sa rapide éradication.



Consultez la fiche d'alerte éditée par le service régional de l'alimentation (SRAL) N-A : <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/popillia-japonica-alerte-au-scarabee-japonais-a2896.html>. Tout symptôme évocateur de sa présence **doit être immédiatement déclaré** en joignant des photos aux services officiels (DRAAF/SRAL NA) par courriel à l'adresse : [sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)



## Maladies

En Poitou-Charentes, peu de maladies sont rencontrées habituellement sur la culture du maïs. Lors de cette campagne, les conditions climatiques ont été limitantes pour le développement des maladies communes.

Maladies sans incidence notable :

- Le charbon commun est noté dans quelques parcelles. Celui de l'inflorescence est resté discret.
- Rouille : très peu observée. Cette maladie est rarement nuisible sur nos territoires.
- Les fusarioses : la fusariose sur tige a été peu observée. Sur épis, les attaques tardives des foreurs ont favorisé le développement des fusarioses sur épis avec parfois de mauvaises surprises en termes de teneur en mycotoxines.
- Rhizoctone (*Rhizoctonia solani*) : très présent cette année dans les limons hydromorphes du fait de l'excès d'eau dans les sols.

## Adventices

Les conditions de mise en place des maïs ont été difficiles et des situations avec de forts salissements, notamment en graminées, sont signalées lors de cette campagne. Le datura est présent dans de nombreuses parcelles.

Les adventices habituelles se sont développées dans de nombreuses situations en restant à des niveaux tolérables aux maïs pour les conditions de l'année. Certaines adventices sont très présentes comme le liseron des haies et les Panics, Sétaires et Digitaires (PSD), le datura, notamment dans les parcelles qui rencontrent des difficultés de levée (ou en bordures cf. photo), ainsi que l'ambroisie à feuille d'armoise dans les secteurs concernés où une gestion adaptée n'est pas pratiquée.



Ces situations sont en grande partie liées au contexte pédoclimatique et à l'historique de chaque parcelle.

## Accident climatiques : Verse

De nombreux cas de parcelles de maïs versées sont à déplorer cette campagne. La verse se produit dans la plupart des cas à la base des tiges, les racines d'ancrage ayant cédé mais aussi parfois par la pliure voire la casse des tiges : ce phénomène s'explique par les conditions climatiques durant la culture qui ont eu des impacts physiologiques et agronomiques pour le maïs :

- La forte pluviométrie printanière, qui, en plus d'avoir retardé les semis, a contribué à limiter les niveaux d'enracinement des plantes en dégradant la structure du sol au cours d'interventions réalisées en conditions de portance médiocre.
- Les niveaux de rayonnement en berne sur la période d'élongation : on assiste à un étiolement des plantes : les tiges s'allongent et s'affaiblissent pour aller rechercher la lumière ; et au cours du remplissage du grain : la plante puise davantage dans les tiges pour compenser ce que les feuilles ne peuvent pas fournir, faute de photosynthèse. Cela entraîne dans les 2 cas une fragilisation de la tige

- L'offre climatique déficitaire qui a contribué à un allongement du cycle des maïs, les exposant davantage aux tempêtes automnales.

Les gros coups de vent survenu fin septembre ont été l'élément déclencheur de la verse dans la majorité des cas, le terrain étant très favorable compte tenu de la conjonction de l'ensemble des éléments ci-dessus.

Les maïs ensilages ont été les plus concernés.

- **Ce qu'il faut retenir pour cette campagne**

La campagne maïs en 2024 est marquée par des températures globalement supérieures aux normales et une pluviométrie abondante avec un impact important sur les surfaces emblavées et sur la date de récolte.

Ces conditions ont été favorables aux principaux ravageurs du maïs, notamment les limaces et les oiseaux. Les attaques des foreurs sont très limitées. En revanche, des attaques inhabituelles d'héliotis et une extension de *Diabrotica* vers le nord de Poitou-Charentes sont enregistrées.



**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :** : AGRICULTEUR, CA 16, CA 17-79, CA 86, CEA LOULAY, COOP LA TRICHERIE, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SEVRE ET BELLE, ETS FERRU, ETS LAMY-BIENAIME, FREDON-NA, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA, VSN NÉGOCE.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*